

Point 4 c) de l'ordre du jour
Rapport du Comité des statistiques

CE/112/4(c)
Madrid, 21 juillet 2020
Original : anglais

L'OMT agit pour l'environnement. Tous les documents du Conseil exécutif sont consultables sur le site Web de l'OMT à l'adresse www.unwto.org ou en utilisant le code QR sur cette page.



Résumé

La composition du Comité des statistiques de l'OMT a été renouvelée en 2019 et une réunion programmée pour la fin 2020. Le Comité fait rapport sur ses domaines prioritaires de travail, notamment l'initiative de mesure de la durabilité du tourisme.

Avec cette initiative, le Comité des statistiques promeut une norme internationale qui va répondre au besoin impérieux de comparabilité pour mesurer la durabilité du tourisme. Les aspects économiques, mais aussi environnementaux et sociaux sont pris en considération, aux échelons national et infranational. L'initiative va permettre de guider les pays et les autres producteurs de données en vue de fournir de meilleures données sur la durabilité du tourisme. Elle sera également utile à diverses catégories d'utilisateurs de données en offrant un cadre conceptuel pour l'analyse. L'importance de ces travaux est apparue encore plus clairement dans le contexte de la pandémie mondiale de COVID-19.

Ainsi que l'a montré l'expérience de l'OMT lors de l'élaboration de précédentes normes internationales de mesure et leur approbation par les Nations Unies (Recommandations internationales sur les statistiques du tourisme et Compte satellite du tourisme), les processus technique et politique doivent aller de pair. Une norme internationale est l'expression d'un consensus mondial et requiert de ce fait des impulsions politiques sur différents fronts.

Les membres du Conseil exécutif peuvent jouer un rôle important de pilotage d'un processus politique dans leur pays pour mobiliser le soutien voulu pour l'approbation par les Nations Unies. Le Comité recommande que le Conseil encourage les Membres à appuyer ce processus, en particulier dans le cadre de partenariats avec les instituts nationaux de la statistique pour faire entendre le soutien de leur pays à la mesure de la durabilité du tourisme à la Commission de statistique des Nations Unies, en plus d'apporter leur contribution sous forme d'études pilotes et en enrichissant par leurs commentaires la consultation sur le cadre de mesure de la durabilité du tourisme.

PROJET DE DÉCISION¹

Point 4 c) de l'ordre du jour

Rapport du Comité des statistiques
[document CE/112/4(c)]

Le Conseil exécutif,

Ayant examiné le rapport du Comité des statistiques,

1. *Prie* le Secrétaire général d'aller de l'avant dans l'initiative de mesure de la durabilité du tourisme portée par le Comité des statistiques compte tenu des besoins de données de meilleure qualité, et surtout plus comparables, sur la durabilité du tourisme ; et
2. *Invite* tous les Membres, dont les États et les Membres affiliés, à contribuer à l'initiative de mesure de la durabilité du tourisme et à son processus d'approbation par les Nations Unies, en particulier dans le cadre de partenariats avec les instituts nationaux de la statistique pour faire entendre le soutien de leur pays à la mesure de la durabilité du tourisme à la Commission de statistique des Nations Unies, en plus d'apporter leur contribution sous forme d'études pilotes et en enrichissant par leurs commentaires la consultation sur le cadre de mesure de la durabilité du tourisme.

¹ Ceci est un projet de décision. Pour la décision finale adoptée par le Conseil, voir le document des décisions publié à la fin de la session.

I. Mise en contexte et composition

1. Le Comité des statistiques appuie le secrétariat aux fins de l'application de l'Accord² fondateur avec l'Organisation des Nations Unies qui a fait de l'Organisation mondiale du tourisme une institution spécialisée des Nations Unies, lequel dispose que : « L'Organisation des Nations Unies reconnaît en l'Organisation mondiale du tourisme l'organisme approprié pour recueillir, analyser, publier, unifier et améliorer les statistiques touristiques et promouvoir l'intégration de ces statistiques à l'échelle du système des Nations Unies » (article 13).
2. Le Comité des statistiques de l'OMT suit et guide les travaux du Département des statistiques de l'OMT chargé d'exécuter ce mandat. C'est un organe subsidiaire du Conseil exécutif de l'OMT, auquel il rend des avis sur la gestion et le contenu des programmes.
3. La [composition](#) du Comité des statistiques a été renouvelée récemment suite aux élections lors des réunions des commissions régionales de l'OMT en 2019.

II. Réunions du Comité

4. La réunion la plus récente du Comité des statistiques a été en février 2019 et il en a déjà été rendu compte aux commissions régionales et au Conseil exécutif. La prochaine réunion devrait avoir lieu au dernier trimestre 2020 au siège de l'OMT à Madrid. Le Comité élira à ce moment-là ses nouveaux Président et Vice-Président. En attendant et pour assurer la continuité des travaux du Comité tout au long de l'année, l'Autriche et l'Espagne restent co-Présidents et la Géorgie Vice-Présidente.

III. Priorités du Comité

5. « On ne peut gérer ce que l'on ne peut mesurer », ce qui vaut aussi pour la durabilité du tourisme. S'il est vrai que beaucoup de progrès ont été réalisés ces dernières décennies grâce à diverses initiatives, principalement à l'échelon infranational, la mesure de la durabilité du tourisme n'avait pas de cadre normalisé duquel tirer des données comparables.
6. La comparabilité est importante pour le positionnement du tourisme vis-à-vis d'autres secteurs, l'évaluation comparative des résultats entre les destinations, une politique plus cohérente entre les différents échelons – international, national et infranational – et l'adhésion des parties prenantes à une base commune. La comparabilité est aussi une condition requise pour le suivi de la contribution du tourisme aux objectifs de développement durable. En fin de compte, la comparabilité sous-tend la crédibilité de la base de données factuelles du secteur.
7. Le Comité des statistiques a donné l'impulsion pour le lancement par l'OMT de l'initiative de mesure de la durabilité du tourisme à sa seizième réunion tenue à Tbilissi (Géorgie) en 2016. Depuis, il a été très actif dans ce domaine prioritaire. La recommandation du Comité répondait à une demande, de la part des États membres de l'OMT et d'autres parties prenantes et de la communauté statistique internationale, d'orientations pour mieux mesurer ce phénomène complexe qu'est la durabilité dans le tourisme.
8. Ainsi, l'initiative de mesure de la durabilité du tourisme étend les statistiques du tourisme par-delà la mesure des volumes physiques (comme les arrivées) et les aspects économiques (par exemple, PIB touristique, industries touristiques) en couvrant aussi la dimension sociale (par exemple, travail décent et capital humain, perceptions et expérience, accessibilité) et la dimension environnementale (comme l'utilisation de l'eau et les émissions des industries touristiques) en rapport avec la durabilité du tourisme. De plus, la mesure de la durabilité du tourisme peut servir de cadre pour l'élaboration et l'analyse en temps utile des données relatives à l'impact d'un choc externe, comme une catastrophe naturelle ou une situation d'urgence sanitaire comme la pandémie de COVID-19, sur le tourisme, au-delà de la dimension économique.
9. L'approche fondée sur les normes qui sous-tend la mesure de la durabilité du tourisme permet la production de données plus fiables, plus solides, plus comparables et plus crédibles. C'est

² Résolution A/RES/58/232 adoptée par l'Assemblée générale des Nations Unies le 23 décembre 2003

particulièrement important pour les objectifs de développement durable (ODD). De fait, la recommandation du Comité de lancer cette initiative a aussi été motivée, dans une large mesure, par le besoin de suivre la contribution du tourisme aux ODD.

10. L'initiative est appuyée³ par la Commission de statistique des Nations Unies⁴, qui la reconnaît comme cadre pour dériver les indicateurs sur le tourisme durable et pour la mesure au niveau infranational. [L'Appel à l'action de Manille sur la mesure du tourisme durable](#) de 2017, ratifié à la sixième Conférence internationale sur les statistiques du tourisme qui a rassemblé plus de 1 500 participants, a consacré l'engagement mondial envers cette initiative au plus haut niveau au sein à la fois de la communauté du tourisme et de celle de la statistique.
11. L'initiative de mesure de la durabilité du tourisme a pour ambition d'établir la troisième norme internationale dans le tourisme, après les Recommandations internationales sur les statistiques du tourisme et le Compte satellite du tourisme.
12. La mesure de la durabilité du tourisme est intégrée au système mondial de statistiques et suit le processus à long terme généralement appliqué et recommandé par la Commission de statistique des Nations Unies, incluant :
 - a) La mise au point d'un cadre statistique ;
 - b) L'obtention d'un consensus international et l'aval par les Nations Unies du cadre statistique ;
 - c) L'appui aux pays aux fins de la mise en place du cadre statistique pour la production de données, par un renforcement des capacités et des guides de compilation ;
 - d) La compilation des données produites par les pays à l'intérieur de bases de données internationales, dans le but d'étayer l'élaboration des politiques et la prise de décision et de rendre service aux différentes catégories d'utilisateurs de ces données.
13. Ce processus dont les étapes sont imbriquées les unes aux autres est orchestré par le groupe de travail d'experts sur la mesure de la durabilité du tourisme, mis sur pied conjointement par l'OMT et par la Division de statistique de l'ONU. C'est un groupe multidisciplinaire et multipartite mobilisant des experts issus de bureaux nationaux de la statistique, d'administrations nationales du tourisme, d'administrations du tourisme au niveau infranational et d'observatoires, d'organisations internationales, d'universités et du secteur privé.
14. La mise au point du cadre statistique pour mesurer la durabilité du tourisme est bien avancée. Ce sera le cadre normalisé accepté pour la collecte, l'organisation et la diffusion des données. Un chapitre est consacré à chaque dimension fondamentale pour comprendre la durabilité dans le tourisme, c'est-à-dire les dimensions économique, environnementale, sociale (y compris les institutions) et infranationale.
15. Pour chacun de ces chapitres fondamentaux, le cadre s'appuie sur les normes de mesure existantes et les dernières avancées. Par exemple, au chapitre environnemental, on établit la connexion entre le Compte satellite du tourisme (CST) et le Système de comptabilité économique et environnementale (SCEE).
16. Un comité de rédaction a été formé au sein du groupe de travail. Il est chargé de procéder à un examen à intervalles périodiques et de fournir des avis sur le fond pour l'élaboration et la finalisation du cadre statistique. Le comité de rédaction se compose d'experts d'Arabie saoudite, Autriche, Cabo Verde, Canada, Espagne, Mexique, Philippines, Office statistique de la Commission européenne (Eurostat), Organisation internationale du Travail (OIT), Division de statistique de l'ONU et OMT.
17. Le cadre statistique pour mesurer la durabilité du tourisme a fait l'objet de plusieurs cycles de consultations. Une consultation mondiale est prévue en 2020 dans le but de mobiliser et de

³ Décision 48/115 sur les statistiques du tourisme dans le rapport à la quarante-huitième session de la Commission de statistique des Nations Unies ([E/2017/24-E/CN.3/2017/35](#)) dont a été saisi le Conseil économique et social

⁴ La Commission de statistique des Nations Unies est la plus haute instance décisionnaire pour les activités statistiques internationales, en particulier l'établissement de normes statistiques, l'élaboration de concepts et de méthodes et leur mise en œuvre aux échelons national et international.

solliciter les avis de la communauté du tourisme, de la communauté de la statistique et au-delà. Les résultats de la consultation mondiale seront examinés par le comité de rédaction et des recommandations soumises au Comité des statistiques.

18. Les pays pilotes aux avant-postes de la mise en œuvre de la mesure de la durabilité du tourisme comprennent : Arabie saoudite, Autriche, Cabo Verde, Canada, Fidji, Italie, Mexique, Pays-Bas, Philippines, Suède et Thaïlande. Les études pilotes poursuivent deux grands objectifs : 1) tester le cadre sous l'angle de sa pertinence et de sa faisabilité, et 2) enrichir le cadre des enseignements tirés et des solutions nouvelles ou pragmatiques trouvées sur le terrain.
19. Pour atteindre un consensus autour de la mesure de la durabilité du tourisme et obtenir l'aval des Nations Unies, l'engagement aussi bien technique que politique est capital. Les administrations nationales du tourisme (ANT) ont une fonction vitale à cet égard, étant des figures d'autorité pour leur secteur national du tourisme et d'importantes utilisatrices des données sur le tourisme.
20. Le Comité des statistiques de l'OMT recommande que les ANT se tiennent en rapport avec leurs instituts nationaux de la statistique respectifs pour faire connaître la mesure de la durabilité du tourisme et, ensemble, tendre vers une position commune à la Commission de statistique des Nations Unies. L'appui des instituts nationaux de la statistique est primordial, car ce sont leurs représentants de plus haut niveau qui forment la Commission de statistique des Nations Unies, la plus haute instance des Nations Unies habilitée à décider de l'adoption de normes.
21. Le Comité encourage les membres de l'OMT à participer activement à l'initiative de mesure de la durabilité du tourisme, en fournissant des commentaires techniques lors des consultations sur le cadre de mesure de la durabilité du tourisme et en intégrant le groupe de travail d'experts, en lançant une étude pilote pour être parmi les premiers à mettre en œuvre la mesure de la durabilité du tourisme dans leur pays (à l'échelon national ou infranational), ou encore en prenant la tête d'un effort politique en partenariat avec l'institut national de la statistique.
22. Le Comité des statistiques recommande, comme étape cruciale pour donner à ce message la plus large portée possible auprès des Membres, de présenter la mesure de la durabilité du tourisme à chacune des six commissions régionales de l'OMT et au Conseil exécutif.

* * *